

Cette section reprend des thèmes similaires à la fiche 1, mais sous l'angle des rôles et responsabilités. Cette fiche peut être utilisée en complément ou comme alternative à la première fiche. Ces rôles et responsabilités proviennent majoritairement de sites Web universitaires et de la littérature grise. Les rôles et responsabilités les plus usuels ont été retenus. Ils peuvent être utilisés en introduction du gabarit d'encadrement, par exemple, ou pour une page Web sur l'encadrement.

FICHE 2 — RÔLES ET RESPONSABILITÉS

« Une bonne compréhension des rôles et responsabilités des membres impliqués dans l'encadrement est essentielle dans la « construction » d'une relation d'encadrement collaborative, saine et productive ». (Ali et al. dans Leviers de la réussite 2020: 32)

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT·E

- Prendre une part active à son projet d'études.
- Prendre connaissance des politiques et règlements des études.
- [Suivre des formations pour améliorer ses compétences.](#)
- Être réceptif aux conseils et suggestions de sa direction de recherche.
- Être disponible et bien préparé pour les rencontres.
- Respecter les délais de son programme dans la mesure du possible.
- Rester bien organisé et faire preuve d'autonomie.
- Signaler à sa direction toute difficulté dans son cheminement.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU OU DE LA PROFESSEUR·E

- Aider l'étudiant·e à définir et planifier son projet d'études.
- [Veiller au respect des règles de propriété intellectuelle.](#)
- Prévoir les ressources et équipements nécessaires à la réalisation du projet d'études.
- Conseiller l'étudiant·e dans son cheminement.
- Soutenir l'étudiant·e dans ses apprentissages.
- Soutenir financièrement l'étudiant·e ou l'aider à obtenir un soutien financier.
- Tenir régulièrement des rencontres pour évaluer les progrès accomplis.
- Commenter dans un délai raisonnable les différentes versions de son mémoire ou sa thèse.
- [Encourager le développement professionnel de l'étudiant·e.](#)
- Orienter l'étudiant·e vers les bonnes ressources en cas de difficultés.
- [Actualiser ses connaissances sur les pratiques d'encadrement.](#)

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT (DÉPARTEMENTS/ FACULTÉS)

- Accueillir et suivre de près le cheminement des étudiant·es.
- [Faciliter l'intégration et la socialisation des étudiant·es.](#)
- Développer des services pour répondre aux besoins spécifiques des étudiant·es de cycles supérieurs.
- [Établir des règles/mesures pour assurer l'équité, la santé et le bien-être.](#)
- [Développer des activités pour favoriser de saines habitudes de vie pour les étudiant·es.](#)
- Informer sur les services disponibles en cas de difficultés (français, santé mentale, etc.).
- [Fournir des mécanismes de résolution des conflits et, si possible, un service de médiation.](#)
- Valoriser l'encadrement par différentes mesures (politiques, formations, etc.).

Les leviers de la réussite aux cycles supérieurs :

Cette étude visait à connaître les facteurs externes et internes qui influencent la réussite étudiante particulièrement aux cycles supérieurs, connaître les rôles et responsabilités des actrices et acteurs impliqués dans le processus de réussite et certains leviers favorables à la réalisation du projet commun de réussite étudiante.

➔ RÉFÉRENCES

➔ BOÎTE À OUTILS